Faculté des Sciences de Paris - Avis aux boursiers 1er et 2ème cycles.

Numéro d'inventaire : 1979.31537.1
Auteur(s) : R. Poullain
Type de document : affiche
Éditeur : Faculté des Sciences de Paris (Paris)
Imprimeur : Chastrusse & Cie, Brive
Date de création : 1968
Description : Impression noire et rouge, notes manuscrites.
Mesures : hauteur : 498 mm ; largeur : 321 mm
Notes : Texte de R. Poullain, Secrétaire Général, invitant les étudiants boursiers (agrégé-CAPES-DES-Doctorat) à se présenter au "Bureau des Bourses de la Faculté des Sciences, 9 Quai Saint-Bernard, Paris Ve, pour retirer leur chèque". Il est fait mention des dates, heures d'ouverture des bureaux et recommandations importantes. "Paris, le 12 mars1968". 3 affiches imprimées avec la cote 79.31537 indices (1),(2) et (3) sont identiques ; seules des notes manuscrites différentes sont insérées dans les blancs laissés par le texte. Au dos du document, un tampon du Service des Bourses et des Subventions de la Faculté des Sciences de l'Université de Paris et une note manuscrite : "Mer (sic) Le Concierge, Institut henri Poincaré, 11 rue P. Curie, Paris 5ème".
Mots-clés : Coût de l'enseignement : reçus, quittances, bourses, etc.
Filière : Université
Niveau : Supérieur
Autres descriptions : Langue : Français
Nombre de pages : 1

FACULTÉ DES SCIENCES DE PARIS

AVIS AUX BOURSIERS 1er et 2e CYCLES

AGRÉGÉ - CAPES - DES - DOCTORAT

Les Boursiers figurant sur arrêté du
sont priés de se présenter au BUREAU des BOURSES de la FACULTÉ des SCIENCES 9, Quai Saint-Bernard, Paris-Ve, pour retirer leur chèque (TERME)
A PARTIR DU *JUSQU'AU*

Les bureaux sont ouverts tous les jours sauf le samedi

de 9 heures à 11 heures et de 13 h. 30 à 16 h. 30

Les chèques non retirés aux dates indiquées ci-dessus ne seront délivrés que les lundis, de 13 h. 30 à 15 h. 30.

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

1° Le bulletin d'assiduité, dûment signé par le Chef de Travaux Pratiques, sera exigé, ainsi que la carte d'étudiant.

2° Chaque mois une interruption du paiement a lieu du 25 au 30 ou au 31. Il vous est donc recommandé de ne pas vous présenter aux guichets pendant cette période.

Paris, le 12 MARS 1968

Le Secrétaire Général
R. POULLAIN

Imp. Chaistruise & Cie - Brive